

**DEPARTEMENT DE L'HERAULT
MAIRIE DE PREMIAN**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du JEUDI 23 NOVEMBRE 2017**

Présents : BARTHES Hubert - COUTOU Roland - BARTHES André - MONDON Yves - HENRY Matthieu - BESSIERES Bruno - BAUWENS Boris - HUGUES Evelyne - HERNANDEZ Véronique - LUGAGNE Martine.

Absentes excusés : GLEIZES Jean-Louis - GOURDOUZE Monique - MUSARD Roseline - CAUQUIL Alain

Absents : AFFRE Didier

I – PRESENTATION DE L'EUDE DE FAISABILITE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DES ETAGES VACANTS DE L'ANCIENNE USINE DE TEXTILE :

Madame Cerese présente le déroulement de l'étude qui a fait émerger des besoins supplémentaires, notamment en terme d'accessibilité. Elle présente le document provisoire qui reprend un scénario de mise en accessibilité de l'école, de la Mairie, des étages supérieurs. Le Conseil Municipal se prononcera le 11 janvier 2018.

II – ACHAT DES PARTS SAFER DU GROUPEMENT FORESTIER « LES COUCOURRUQUES » PAR LA COMMUNE :

Monsieur le Maire présente le projet d'achat de 2 231 parts, 22ha de terrain, qui rendra la commune majoritaire dans le groupement qui a donné son accord pour l'achat pour 5 000€. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à exécuter tout acte nécessaire à cette opération.

III – ADMISSION EN NON VALEUR :

Monsieur le Maire présente un ensemble de dette de 1 800 € sur des factures d'eau dont les titulaires sont insolvables. La perception demande une admission en non valeur. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

IV – TAXE D'AMENAGEMENT :

Le Conseil Municipal fixe le taux à 4% comme précédemment.

V – DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE A HERAULT ENERGIE POUR LA CHAUFFERIE :

Monsieur le Maire présente la convention qui porte sur 55 000 € pour l'installation d'une chaudière bois. 28 050 € de subvention. La Commune doit inscrire 27 150 € en dépense et 6 110 € en crédit sur le budget 2018. Coût 14 140 € de remplacement de la chaudière. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de l'opération.

VI – INFO TEPCV :

La CAO a ouvert les plis du marché concernant la centrale photovoltaïque sur le toit de l'ancienne coopérative.

La séance est levée à 20 heures 30.

Le MAIRE

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal features a central emblem with a sun and a building, surrounded by the text 'MAIRIE DE PREMIAN' and two stars.